
Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 7 octobre 2013.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

10

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.
HINDENNACH G / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E
SCHARSCH J / KEITH H. / WOLFF B.

Conseiller absent : HEIM C (excusée)

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2013 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2013.

Actes de vandalisme commis par des jeunes dans le village :

M. le Maire rappelle que ce problème a été abordé dans la dernière réunion du Conseil Municipal et que suite à une nouvelle relance de sa part auprès de la gendarmerie de Hochfelden, cette brigade a, dans ses investigations, identifié 2 jeunes du village qui ont reconnu avoir été les auteurs des faits des dégradations sur l'abri bus, la maison de l'horloge et un engin de chantier. Un de ces jeunes, s'est présenté à la mairie accompagné d'un parent et a reconnu avoir participé à ces actes sans pour autant dénoncer d'autres complices.

M. le Procureur de la République demande pour l'instant qu'on oblige ces jeunes à réparer les dégâts commis et sollicite le Maire à rédiger un compte rendu qui sera à lui soumettre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette mesure.

Suite à cette mesure, les jeunes gens seront convoqués le samedi 12 octobre 2013 à 9h00 afin d'enlever les graffitis, repeindre si nécessaire et réparer les dommages causés.

Rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne :

En application de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, Mme Christiane FOURNIER présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2012 accompagné du Compte Administratif 2012 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne (ce document peut être consulté à la mairie de Saessolsheim).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

SIVOM du Rohrbach: rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement :

M. Michel DOSSMANN présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement. Il en ressort que le prix moyen de la redevance d'assainissement est de 1,26 € HT par m³ d'eau consommée et que le traitement des eaux réalisé à la station d'épuration de Gougenheim est fort satisfaisant.

Il rappelle l'invitation des élus, le samedi 12 octobre 2013 à la visite inaugurale de la nouvelle station et le dimanche 13 octobre 2013 aux portes ouvertes.

L'investissement nécessaire aux travaux de construction de la nouvelle station d'épuration est de 3 300 000 ht €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service assainissement.

Lotissement du « Krautfeld » (rue Neuve) : rétrocession des ouvrages :

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la société OIKOS a déposé un nouveau dossier d'aménagement du terrain en 5 lots.

Pour que ce dossier soit accepté par la DDT, il est nécessaire d'établir une convention de rétrocession des ouvrages permettant d'incorporer les voies, les réseaux (eau, électricité, téléphone) dans le domaine public.

Cette convention prendra effet à la fin des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'approuver le transfert de propriété des voies, réseaux et équipements et s'engage à les incorporer dans le domaine public de la commune une fois les travaux achevés et réceptionnés définitivement par la commune et les services concessionnaires.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer la convention (jointe en annexe) et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Plan de relance de la Région Alsace :

Monsieur le Maire communique le Plan de relance de la Région Alsace qui pour dynamiser l'activité économique dispose d'une enveloppe financière pour les projets de développement communaux.

Ainsi, le Maire propose pour Saessolsheim d'étendre le pavage des trottoirs de la rue principale, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, au-delà du bourg centre et de ce fait de développer l'accessibilité aux personnes handicapées en rabaissant les bordures de trottoirs au niveau des passages piétons.

Les devis exposés et qui seront présentés dans le dossier de demande de subvention sont, d'une part celui de la société Heinrich-Bock d'un montant de 66500€ ht pour les pavés et d'autre part de la société Eurovia d'un montant de 93 360€ ht pour la pose et la dépose des bordures et des pavés.

Monsieur SCHARSCH Julien propose également de sécuriser et de signaler le trajet vélo allant de l'ancienne école à la nouvelle.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour ce projet et autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la période 2013-2014.

Inventaire des travaux à réaliser :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux abordés lors de précédentes réunions et qui restent à réaliser :

Le bar de l'espace communal, les compteurs de chaudières, les lampadaires, le toit de la mairie (charpente, tuiles), les mains courantes à l'espace communal, les gravillons dans les allées du cimetière ainsi que d'autres petits travaux.

Les réalisations se feront en fonction de l'urgence et de la disponibilité financière.

Chemin d'accès au lotissement rue du Lavoir :

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de travaux de liaison entre la rue du châtelet et la rue du Lavoir il serait nécessaire de prévoir un élargissement du chemin avec cession d'une bande de terrain consentie par les propriétaires riverains, à savoir Mme Mireille SCHARSCH et Mr Robert ADAM.

Pour ce faire il y a lieu de réaliser un procès verbal d'arpentage par un géomètre.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de géomètre pour cet arpentage.

Itinéraire emprunté dans le village par les bus du réseau 67 :

M. Hervé KEITH expose le problème des bus, notamment du non respect du suivi du trajet de bus à Saessolsheim par certains chauffeurs de la ligne 405 (circulation dans les petites rues, risque d'accident avec des piétons ou d'autres véhicules, demi-tour au milieu de la rue principale, etc).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande au Conseil Général du Bas-Rhin et à la CTBR que les bus de la ligne 405 empruntent uniquement la rue principale et utilisent l'aire de retournement de l'espace communal.

Divers :

Le Conseil Municipal a fixé plusieurs dates de réunion de travail au mois d'octobre 2013. Les conseillers sont sollicités pour l'accueil lors de la réunion de la Communauté de Communes de la Région de Saverne fixée le 30 octobre 2013.

M. Michel DOSSMANN rend compte d'une réunion à la mairie d'Ingenheim en vue d'élaborer une solution au problème d'inondation du village par fortes précipitations.

Le bureau d'étude Artélia s'est penché sur le dossier et a exposé dans son rapport les différentes étapes de l'étude sur une période de septembre 2013 à février 2014 comprenant :

- l'analyse hydrologique et l'enquête de quartier,
- l'intervention du géomètre,
- la finalisation du diagnostic,
- la présentation des solutions envisageables et leur validation,
- le programme d'action,
- la réunion de présentation finale.

La fête du 3^{ème} âge sera organisée le samedi 11 janvier 2014.

La cérémonie des vœux est fixée au dimanche 12 janvier 2014.

Pour copie conforme

Saessolsheim le 10 octobre 2013

Le Maire,

Dominique MULLER,